



# Bridging the Gap II / Comblers l'Écart II (BtG-II)

Espaces d'apprentissage et de formation (EAF) 2018-2019

Formation en ligne n°11 : Femmes et Filles vivant avec un handicap

Jeudi 31 Octobre 2019 – 11 :30 CET (heure de Bruxelles)

## 1 – SUJET DE LA FORMATION

Femmes et filles vivant avec un handicap - Assurer la pleine participation pour l'égalité des sexes.

## 2 – PUBLIC CIBLE

Le cycle de formations en ligne s'adresse aux trois groupes cibles du projet, à savoir :

1. Les professionnels de la coopération (par ex. : agences de coopération, Délégations de l'UE, ONG, etc.)
2. Les institutions nationales et locales des pays partenaires de Comblers l'Écart II
3. Les organisations des représentants des personnes vivant avec un handicap (OPH)

## 3 – CONTENU, STRUCTURE ET DUREE DE LA SESSION

La Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) accorde une attention particulière aux femmes et aux filles vivant avec un handicap depuis son préambule (lettre q) où elle reconnaît qu'elles « courent souvent [...] des risques plus élevés de violence, d'atteinte à l'intégrité physique, d'abus, de délaissement ou de défaut de soins, de maltraitance ou d'exploitation ». La CDPH inclut l'égalité homme-femme parmi ses principes généraux.

L'article 6 de la CDPH reconnaît que les femmes et les filles handicapées sont confrontées à des formes de discrimination multiples et imbriquées, exhortant les États parties à prendre « toutes mesures appropriées pour assurer le plein épanouissement, la promotion et l'autonomisation des femmes ».

Les dispositions de l'article 6 sont renforcées et détaillées dans l'Observation générale n°3 du Comité de la CDPH - Femmes handicapées.

On estime à plus d'un milliard le nombre de personnes dans le monde souffrant d'une forme de handicap<sup>1</sup>. Le taux de prévalence moyen chez les femmes de 18 ans et plus est de 19,2%, contre 12% chez les hommes, soit environ une femme sur cinq<sup>2</sup>. Outre le risque accru de violences et de marginalisation, les femmes souffrent régulièrement d'inégalités en matière d'embauche, de promotion et de rémunération pour un travail égal, d'accès à la formation et la reconversion, au crédit et à d'autres ressources productives, et participent rarement aux décisions économiques.

Plusieurs normes et standards internationaux, nationaux et régionaux, y compris les traités sur les droits de l'Homme et les conclusions de diverses conférences mondiales, appellent directement ou implicitement à l'inclusion et à l'autonomisation de toutes les femmes et les filles vivant avec un handicap, et ce, tout au long de leur vie. Il s'agit notamment de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), de la Convention relative aux droits des personnes handicapées et de son Protocole facultatif (CDPH), l'Agenda 2030 pour un développement durable et en particulier l'objectif 5 'Égalité entre les sexes'.

L'Agenda 2030 pour un développement durable reconnaît qu'il est essentiel d'intégrer systématiquement les perspectives du genre pour pouvoir progresser dans la réalisation de tous les objectifs de développement durable (ODD) et leurs cibles respectives. Un ODD spécifique sur l'égalité entre les sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et des filles y est même consacré. L'Agenda 2030 fait également explicitement référence aux personnes vivant avec un handicap dans les ODD liés à la pauvreté, l'éducation à la faim, le lavage, l'assainissement et l'hygiène (WASH), la croissance économique et l'emploi, aux inégalités, l'accessibilité des établissements humains, au changement climatique, ainsi qu'aux données, au monitoring et à la responsabilité. La mise en œuvre effective de l'Agenda contribuera ainsi à l'inclusion et à l'autonomisation des femmes et des filles handicapées.

Dans ce cadre, la session examinera les politiques et programmes nationaux et internationaux visant à éliminer les obstacles à l'autonomisation économique et sociale des femmes et des filles vivant avec un handicap. Guidés par le cadre

<sup>1</sup> [UN Department of social and Economic Affairs](#)

<sup>2</sup> UN WOMEN "[The Empowerment of Women and Girls with Disabilities](#)" 2018

normatif international en faveur des femmes et des filles vivant avec un handicap, y compris la Convention relative aux droits des personnes handicapées, les participants seront invités à partager leurs meilleures pratiques existant dans leur pays.

### Structure de la session

- **Introduction 5/10 mins**
- **Présentation 40/50 mins** – Présentation par l'expert
- **Session questions & réponses 30/40 mins** – Débat

La formation dure 1h30.

### 4 – SUGGESTIONS DE LECTURE POUR LES PARTICIPANTS

- 2019 European Disability Forum (EDF) "[European Human Rights Report 3 - Gender and Disability: Women and Girls with Disabilities \(Excerpt\)](#)"
- 2019 Humanity & Inclusion (the new name of Handicap International) project "[Make it Work](#)".
- 2018 European Economic and Social Committee (EESC) [The situation of women with disabilities \(exploratory opinion requested by the European Parliament\)](#). – Français – Español
- 2018 United Nations Women "[Strategy the Empowerment of Women and Girls with Disabilities: Towards Full and Effective Participation and Gender Equality](#)".
- 2017 United Nations Women "[Making the SDGs count for women and girls with disabilities](#)".
- 2016 reference the [CRPD General comment no 3 on women and girls with disabilities](#). [French version](#). [Spanish version](#).
- 2016 Life for the World "[Women and Disability](#)".
- 2016 United Nations Department of economic and social affairs – Disability "[the Situation of women and girls with disabilities and the Status of CRPD](#)".
- 2016 International Disability and Development consortium (IDDC) "[Fact Sheet Women and Girls with Disabilities](#)".
- 2013 [CBM submission on women and girls with disabilities to the Committee on the Rights of Persons with Disabilities as requested by CRPD/C/8/3](#).
- CBM "[The 3P's for inclusion of women with disabilities The Personal, The Political, The Policy](#)".

## 5 – OBJECTIFS DE LA FORMATION

Plus spécifiquement, la session visera à :

- Sensibiliser et comprendre les obstacles à l'autonomisation économique et sociale auxquels les femmes et les filles vivant avec un handicap sont confrontées et partager les meilleures pratiques en matière de travail pour éliminer ces obstacles.
- Comprendre comment la participation pleine et effective des femmes et filles vivant avec un handicap aux programmes inclusifs de développement durable peut aider à lutter contre la discrimination et les obstacles.
- Examiner la manière dont les femmes et filles vivant avec un handicap sont traitées dans les cadres juridiques internationaux et nationaux (droits des femmes, droits des personnes handicapées, emploi, éducation, égalité et non-discrimination).
- Examiner l'autonomisation économique et sociale des femmes et filles vivant avec un handicap dans le cadre de l'Agenda 2030, en particulier les objectifs 5 et 8, et comment les pays élaborent des politiques de développement durable à cet égard.
- Discuter du rôle des femmes et filles vivant avec un handicap dans le mouvement féministe.
- Partager des idées sur les obstacles auxquels des femmes et filles vivant avec un handicap sont confrontées.

Le cycle de formation du webinaire ne délivre un certificat de participation qu'aux personnes qui assisteront à au moins 75% des webinaires (c'est-à-dire 9 sur 12) et répondront au sondage d'évaluation.

## 6 – LANGUES ET CALENDRIER

La formation est structurée en trois sessions séparées en anglais, espagnol et français :

Langues	Date et heure	Formateur	Modérateur
<b>Anglais</b>	31 octobre 2019 à 14 :30 CET (heure de Bruxelles)	<b>Mary Keogh</b> Directeur International CBM, Initiative de développement inclusif pour les personnes handicapées	<b>Alessia Rogai,</b> Coordinatrice de la Gestion des Connaissances de BtG-II

<b>Espagnol</b>	30 Octobre 2019 à 16 :00 CET (heure de Bruxelles)	<b>Silvia Quan</b> , experte indépendante sur les droits des personnes vivant avec un handicap	<b>Carmen Serrano</b> , Chargée de Communication BtG-II
<b>Français</b>	31 octobre 2019 à 11 :30 CET (heure de Bruxelles)	<b>Sophie PECOURT</b> , Humanity&Inclusion « Making it Work » Projet sur le genre et le handicap	<b>Angelique Hardy</b> , Coordinatrice IDDC

## 7 – ENREGISTREMENT

[Cliquez ici](#) pour vous inscrire à la session. Une fois inscrit(e) vous recevrez un message de confirmation avec le lien pour joindre la session à la date et à l'heure spécifiées. Le lien est renvoyé aussi un jour avant la formation.

Dans le cas où la participation en ligne ne soit pas possible, les participants peuvent joindre la session par téléphone : **+44 330 221 9922**

Audio PIN : Disponible après connexion à la session

Webinar ID : 895-026-531

En alternative, vous pouvez télécharger l'application du portail GoToWebinar pour GSM ou tablette [en cliquant ici](#).

Les participants qui atteignent un taux d'au moins 75% de participation aux sessions du cycle de formation et qui répondent au questionnaire d'évaluation recevront un **Certificat de Participation**<sup>3</sup>.

## 8 – QU'EST-CE QUE C'EST COMBLER L'ÉCART ?

[Bridging the Gap II / Comblent l'Écart II \(BtG-II\)](#) est une initiative financée par l'Union européenne, coordonnée par la Fondation Internationale et Ibéro-Américaine de Administration et Politiques Publiques (FIIAPP – Coopération Espagnole) et réalisée en partenariat avec l'Agence Espagnole de Coopération au Développement (AECID), l'Agence Autrichienne de Développement (ADA), l'Agence Italienne de Coopération au Développement (AICS), le Forum Européen du Handicap et le Consortium International de Développement et Handicap (IDDC). Le Bureau du Haut-Commissariat de Nations Unies pour les Droits Humains et le Ministère des Affaires Étrangères de la Finlande participent à l'initiative en qualité d'observateurs.

<sup>3</sup> Le questionnaire est envoyé par courriel après le séminaire à tous les participants. 75% du cycle de formation correspond à 9 sur 12 sessions



Projet financé par  
l'UNION EUROPÉENNE



Comblent l'Écart vise à contribuer à l'inclusion socio-économique, à l'égalité et à la non-discrimination des personnes vivant avec un handicap par le biais de politiques publiques et institutions plus inclusives et responsables. Le projet est une réponse coordonnée à la volonté de rendre la coopération au développement accessible à et inclusive des personnes vivant avec un handicap, ce qui est une obligation pour l'Union européenne et ses États membres en tant que parts de la Convention sur les Droits des Personnes vivant avec un handicap. Le projet veut produire des effets positifs dans l'amélioration de l'inclusion sociale et dans la promotion des droits des personnes vivant avec un handicap.

Comblent l'Écart aide à considérer le handicap comme une thématique transversale dans la coopération internationale et supporte cinq pays bénéficiaires (à savoir le Burkina Faso, l'Équateur, l'Éthiopie, le Paraguay et le Soudan) dans la planification et dans la mise en œuvre de politiques et services publics inclusifs.

Le projet est financé par l'UE dans le cadre de l'Instrument de Coopération au Développement, Programme Thématique « Biens publics et défis mondiaux » et est en ligne avec le Consensus Européen sur le Développement « Notre Monde, Notre Dignité, Notre Avenir ».

### Pour plus information :

[BtG-II Site web](#)

[BtG-II Page Facebook](#)

[BtG-II sur Twitter](#)

[BtG-II Page YouTube](#)

[BtG-II sur Flickr](#)

Tous les vidéos de nos webinaires sont disponibles en ligne sur notre [chaîne YouTube](#). Vous pouvez également les trouver séparées par langue: [anglais](#), [français](#) et [espagnol](#).

### Pour plus de renseignements veuillez contacter :

**Federico Martire, Directeur du Projet**

Fondation Internationale et Ibéro-Américaine de Administration et Politiques Publiques (FIIAPP – Coopération Espagnole)

C/Almansa, 105, 2ème étage

28040 Madrid (Espagne)

Tel.: (+34) 911 81 33 13 - Fax. (+34) 91 535 27 55.





Projet financé par  
l'UNION EUROPÉENNE

Comblent l'ÉCART

E-mail: [info@bridgingthegap-project.eu](mailto:info@bridgingthegap-project.eu) – [federico.martire@fiiapp.es](mailto:federico.martire@fiiapp.es)

**Alessia Rogai, Coordinatrice de la Gestion des Connaissances**

Consortium International Handicap et Développement (IDDC)

Rue de l'Industrie 10

B-1000 Brussels (Belgique)

Tel : +32 (0)2 893 24 90

E-mail: [kms@bridgingthegap-project.eu](mailto:kms@bridgingthegap-project.eu) – [alessia.rogai@iddcconsortium.net](mailto:alessia.rogai@iddcconsortium.net)



ITALIAN AGENCY  
FOR DEVELOPMENT  
COOPERATION



AUSTRIAN  
DEVELOPMENT  
AGENCY



iddc



MINISTRY FOR FOREIGN  
AFFAIRS OF FINLAND



UNITED NATIONS  
HUMAN RIGHTS  
OFFICE OF THE HIGH COMMISSIONER